



Nouvelle structuration administrative de la Vie Etudiante et de la Formation

CSA - 17 octobre 2023



Ordre du jour

- Le contexte
- La concertation
- L'organisation-cible
- Les étapes à venir



Le contexte national et local

- Loi Orientation et Réussite des Etudiants (ORE) du 8 mars 2018 – Création de la CVEC
- Prise de conscience des difficultés sociales, de santé des étudiants accentuée durant la pandémie de COVID 19 (2020-2021)
- Volonté du MESR d'améliorer les conditions de vie étudiante : Elaboration de Schémas Directeurs de la Vie Etudiante dans les universités, ateliers sur la vie étudiante organisés dans les régions académiques par les Recteurs délégués pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche
- Volonté politique de la gouvernance d'AMU, socialement engagée, de développer les actions en faveur des étudiants
- Nécessité de rendre visibles et de développer les actions autour de la vie étudiante
- Projets des Maisons de l'Etudiant sur Marseille – campus de St Jérôme et St Charles
- Nomination d'une chargée de projet sur la vie étudiante rattachée à la DGS le 01/12/2022 en charge, notamment, de réfléchir à une nouvelle structuration administrative de la vie étudiante



La concertation

Concertations avec les services et les personnels impactés:

- ✓ DEVE: information de l'ensemble des agents de la DEVE et concertation avec les personnels concernés par un changement d'affectation:
 - pôle vie étudiante : direction du pôle et personnels des Bureaux de la Vie Etudiante (BVE)
 - cellule administrative : un agent concerné
- ✓ Cœur de campus : concertation avec les responsables des cœurs de campus qui ont échangé avec leurs équipes
- ✓ Cellule engagement Amidex : concertation avec les personnels de la cellule

Information des membres du CSA lors de la séance du 12 juin 2023

Présentation de l'avancée du projet aux représentants des différentes organisations syndicales les 4 et 29 septembre 2023. Invitation des représentants étudiants des trois organisations élues pour participer lors de la deuxième réunion



L'organisation-cible de la Direction de la Vie Etudiante et de Campus (DVEC)

La future DVEC intégrera le périmètre de la Direction Générale Adjointe (DGA) formation & internationalisation.

Son périmètre structurel regroupera les personnels des structures suivantes:

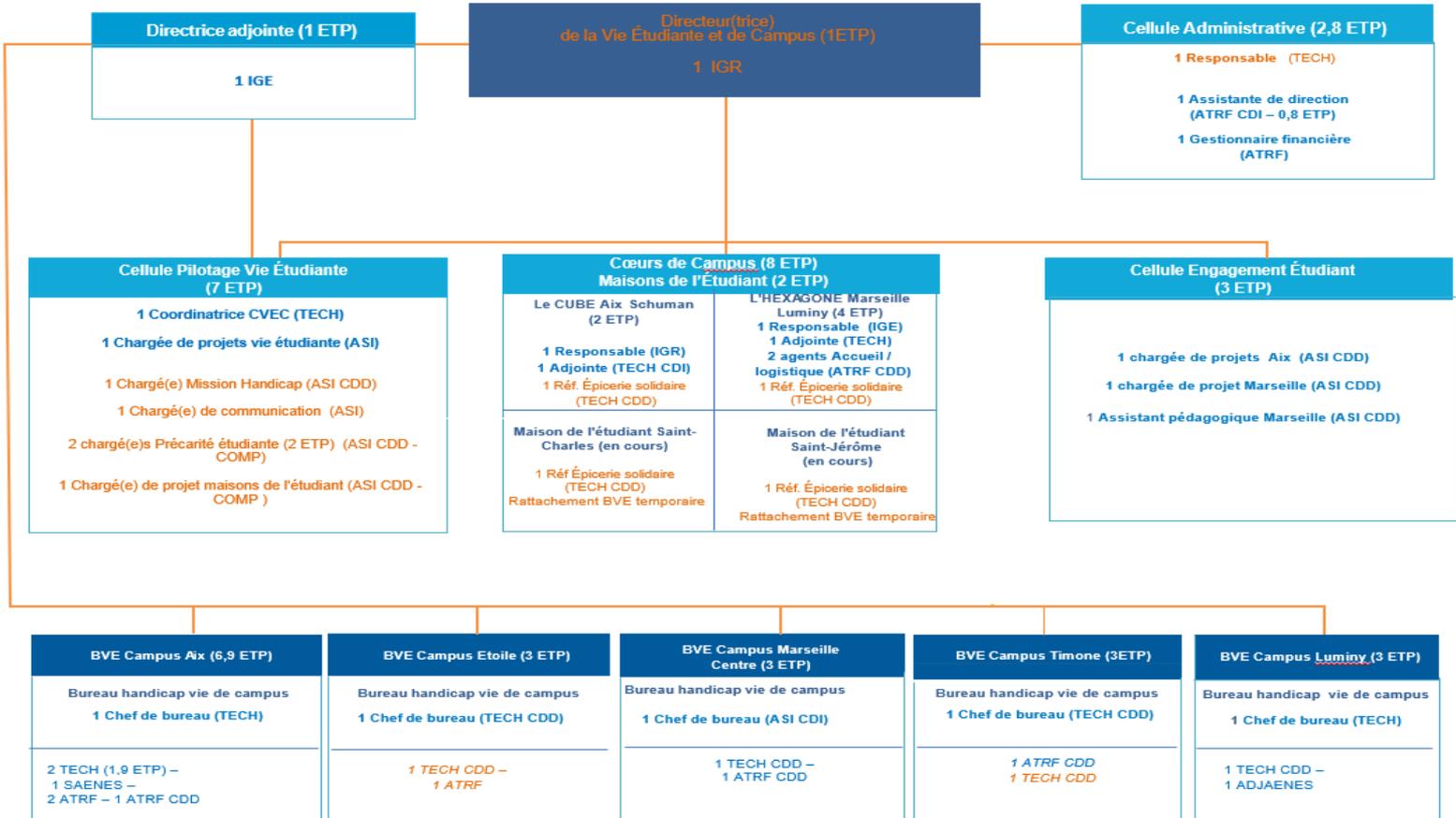
- Le Pôle de la Vie Etudiante de la **DEVE**, composé de 22,7 ETP
- Deux postes de la cellule administrative de la **DEVE** : une gestionnaire financière et un support vacant de catégorie B
- Les maisons de l'Etudiant et les cœurs de campus : **Le Cube** sur le campus Schuman à Aix-en-Provence (2 postes et 2 emplois étudiants) / **l'Hexagone** sur le campus de Luminy à Marseille (4 postes) . Les projets sur les campus marseillais St Jérôme et St Charles sont en cours de déploiement
- La cellule engagement étudiant d'**Amidex** (3 postes)

La DVEC intégrera par ailleurs les postes suivants :

- 1 poste de direction
- 2 postes pour lutter contre la précarité étudiante financés par le COMP volet vie étudiante
- 1 poste pour le déploiement des futures maisons de l'étudiant financés par le COMP volet vie étudiante
- 1 poste de chargé de communication financé par la CVEC
- 4 postes de référents épicerie solidaires financés par la CVEC

Une étroite collaboration sera établie avec tous les services en lien avec la vie étudiante et de campus dont le Service de Santé Etudiante (SSE), la Direction Culture & Société (DCS), le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), ... le CROUS en tant que partenaire extérieur.

DIRECTION DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (DVEC) (43,7 ETP)





Les étapes à venir

- Présentation en CSA le 17/10/2023 du projet de restructuration de la DEVE et de la création de deux directions : la Direction de la Formation et la Direction de la Vie Etudiante et de Campus (DVEC)
- Publication des postes de directeur / directrice et d'un(e) responsable de la cellule administrative / financière / RH pour la DVEC
- Publication des postes financés par le COMP et la CVEC (précarité, épiceries solidaires, maison de l'étudiant et communication)
- Présentation des futurs aménagements de locaux et de l'organisation des déménagements à la Formation Spécialisée le 28 novembre